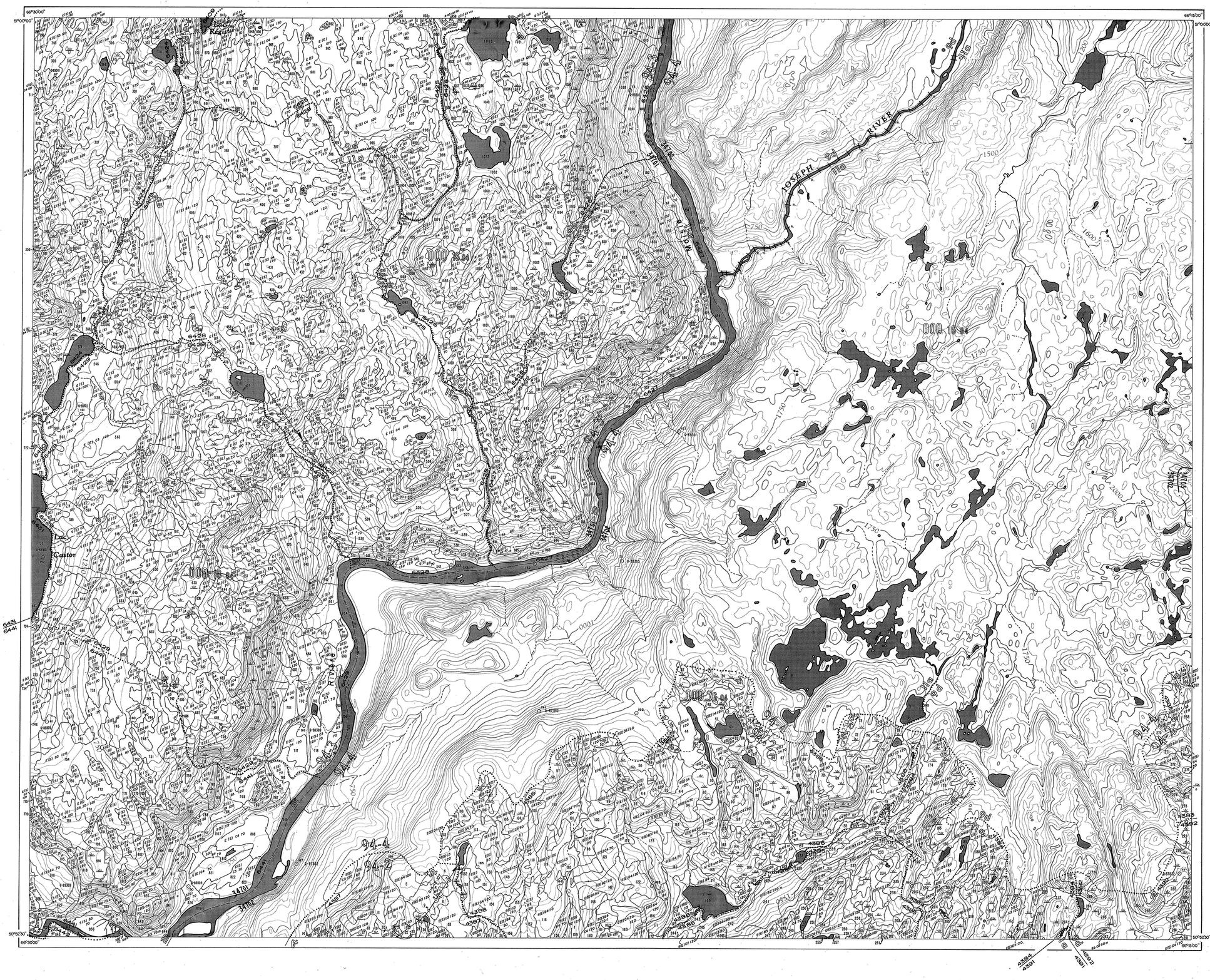

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — 1 sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — 4 pin rouge	R (Pr)
— — 5 pin gris	R (Pg)
— — 6 thuya (cèdre)	R (Th)
— — 7 pruche	R (Pu)
— — 8 mélèze	R (Me)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — 1 thuya (cèdre)	E (Th)
— — 2 mélèze	E (Me)
— — 3 pruche	E (Pu)
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — 5 pin rouge	E (Pr)
— — 6 pin gris	E (Pg)
— — 7 sapin et/ou épinette	E (F)
— — (plantation épinette blanche)	E p1
— — (plantation épinette de Norvège)	E p2
— — (plantation épinette rouge)	E p3
— — (plantation épinette noire)	E p4
Sapinière	S
— — 1 sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — 2 thuya (cèdre)	S (Th)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — 5 pin rouge	S (Pr)
— — 6 pin gris	S (Pg)
— — 7 mélèze	S (Me)
— — (plantation de sapin baumier)	S sb
Pinède à pin blanc	P
— — — avec pin rouge	P(pr)
— — — 1 ex aequo (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P(pr)
— — — avec thuya (cèdre)	P(S)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P(E)
— — — avec mélèze	P(Me)
— — — avec pin gris	P(Pg)
— — — avec pruche	P(Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P(S)
— — — (plantation)	P p
Pinède à pin rouge	P
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P(Pr)
— — — 1 ex aequo (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P(pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P(E)
— — — avec mélèze	P(Me)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	P(Pb)
— — — avec pin gris	P(Pg)
— — — avec pruche	P(Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P(S)
— — — (plantation de pin sylvestre)	P(Ps)
Pinède à pin gris	P
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P(Pg)
— — — 1 ex aequo (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P(pg)
— — — avec thuya (cèdre)	P(S)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P(E)
— — — avec mélèze	P(Me)
— — — avec pin rouge	P(Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	P(Pb)
— — — avec pruche	P(Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P(S)
— — — (plantation)	P(Pg) p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — 1 épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — 2 mélèze	C (Me)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — 4 pin rouge	C (Pr)
— — 5 pin gris	C (Pg)
— — 6 pruche	C (Pu)
— — 7 sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C(Th) p
Pruchière	Pu
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)
— — — 1 thuya (cèdre)	Pu (C)
— — — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — — 3 mélèze	Pu (Me)
— — — 4 sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— — — 6 pin rouge	Pu (Pr)
— — — 7 pin gris	Pu (Pg)
— — — 8 sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — — 9 pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— — — 10 pin rouge	Pu (Pr)
— — — 11 pin gris	Pu (Pg)
— — — 12 sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — — (plantation)	Pu p
MÉLÈZIN	Me
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (Me)
— — — 1 thuya (cèdre)	Me (C)
— — — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — — 3 pin blanc et/ou rouge	Me(Pb)
— — — 4 pin rouge	Me(Pr)
— — — 5 pin gris	Me(Pg)
— — — 6 sapin et/ou épinette blanche	Me(S)
— — — (plantation de mélèze européen)	Me(E)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Me(J)
— — — (plantation de mélèze sibérien)	Me(S)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance facilitée	Tendance réservée
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)(E)
— — — — — avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)(E)
— — — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(E)
— — — — — avec épinette noire	F(E)	F(E)(E)
— — — — — avec mélèze	F(Me)	F(Me)(E)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E)(E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	SB-S	SB-S(E)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	SB-E	SB-E(E)
— — — — — avec pin blanc	SB-Pb	SB-Pb(E)
— — — — — avec pin blanc	SB-Pb	SB-Pb(E)
— — — — — avec pin rouge	SB-Pr	SB-Pr(E)
— — — — — avec pin gris	SB-Pg	SB-Pg(E)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	B-R	B-R(E)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)(E)
— — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(E)
Peuplerie avec sapin	Pe-S	Pe-S(E)
— — avec épinette	Pe-E	Pe-E(E)
— — avec pin blanc	Pe-Pb	Pe-Pb(E)
— — avec pin rouge	Pe-Pr	Pe-Pr(E)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe-E	Pe-E(E)
— — avec résineux	Pe-R	Pe-R(E)
Feuillus à bouleaux	EnJB	EnJB(E)
Feuillus résineux	F-R	F-R(E)
Mélangés à feuillus tolérants	M-F	M-F(E)
— — — sur station hostile	M-Fh	M-Fh(E)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — d'essences mixtes	Fm
— — (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerie	Pe
Peuplier rouge	Ep
Frênaie	Fr
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr BB
— — à bouleaux jaunes	Fr BJ
— — à peuplier	Fr Ep
— — à feuillus d'essences intolérantes	Fr Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Fr Ft
Plantation d'érable à sucre	Er SU
— — de frêne de Pennsylvanie	FrPJ
— — de peuplier	PePJ
— — de peuplier hybride	PePJ
— — en tilleul d'Amérique	Ti Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ld
Dénudé et semi-dénudé humide	Lh
Salinie	L

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, zoniqing, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisseur régulière	cr
Coupe partielle	cp
Brûlis partiel	brp
Brûlis total	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50% ⊗ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Coupe totale	ct
Cyclones abattis	cy
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0–20 ans
30 "	21–40 "
50 "	41–60 "
70 "	61–80 "
90 "	81–100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70–30 (ans)	30–70 (ans)
80–30 "	30–80 "
80–50 "	50–80 "
80–50 "	50–80 "
80–70 "	70–80 "

FORÊT HÉQUIENNE

Je: jeune inéquienne — Plus de 2 classes d'âge, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieille inéquienne — Plus de 2 classes d'âge, majorité des tiges entre 90 et 120 ans
Plus 3 dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ–HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60%	°
Forte	61 à 90%	°
Abrupte	91% et plus	°
Superficie entourée de pentes ≥ 5%		°

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E3 C3 cp 50-40 Q1
- S — défoliation
- 1 — classe de pente
- E3 — classe d'âge
- C3 — classe de hauteur
- cp — perturbation
- 50-40 — classe de hauteur
- Q1 — classe de densité
- sous group. d'essences
- groupement d'essences

R C5 r1 E8 Q1
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- r1 — perturbation d'origine
- E8 — classe de hauteur
- Q1 — classe de densité
- type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. ÉTUD. FOR.: GROUPE POULIN, THÉRIAULT LTÉE (UG 94-2)) SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. ÉTUD. FOR.: CONSULTANTS FORESTIERS D.G.R. INC. (UG 94-3)) SIGNATURE: [signature]

Carte forestière
- Photographie aérienne : 1987-89
- Année de publication : 1989-89
- Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique 25° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	94
Unité d'aménagement	3
Unité de sondage	2*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	16
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	34702*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	97900
Division de recensement	
Municipalité	
Codastre	
Parcelle	4392*
Région écologique	11a*
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-2 S.E.	22-0-1 S.O.	22-0-4 S.E.	22-0-4 S.O.
22-J-15 S.E.	22-J-16 S.O.	22-J-13 S.E.	22-J-13 S.O.
22-J-10 N.E.	22-J-9 N.O.	22-J-12 N.E.	22-J-12 N.O.

22 J/16 N.O.